

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le "jamais" de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—Noms des élèves du Collège de Sainte-Anne qui ont été les premiers dans le cours du mois de novembre dernier.—Nécrologie : Joseph Darisse, élève du Collège de Sainte-Anne.

Causerie Agricole : Ce que peut un grand ministre pour l'agriculture.

Sujets divers : Logement et soins à donner au bétail pendant l'hiver.—Un haut rendement en lait pendant le régime vert, lorsque les animaux sont au pâturage, est la conséquence d'une bonne alimentation d'hiver et des soins donnés pendant cette période.

Choses et autres : Avantages de l'établissement des cercles agricoles dans toutes les paroisses, sous la direction immédiate du Curé.—Cercles agricoles à St-François de l'Île-d'Orléans, et de la Pointe-aux-Trembles dans le comté de Portneuf.

Recettes : Salaison du jambon.—Baume contre la surdité.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, il y a quelques semaines, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous payer ces arrérages d'ici la fin du mois, nous recevions au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Le "jamais" de Léon XIII.— Sous ce titre nous empruntons aux *Annales Catholiques* l'article suivant traduit de l'*Unità Cattolica* :

Quant à pactiser avec les spoliateurs, nous ne le ferons JAMAIS. (Pie IX et le cardinal Antonelli au ministre Thouvenel, le 12 janvier 1862.)

Que personne de vous ne cède à la force des événements et des circonstances, en s'habituant avec une coupable indifférence, à un état de choses que Nous ni aucun de Nos successeurs ne pourrions JAMAIS accepter. (Léon XIII aux pèlerins italiens, le 16 octobre 1881.)

Le discours de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII aux pèlerins italiens mérite d'être bien médité, et chacune de ses paroles doit être conservée dans notre cœur avec un soin jaloux. Nous le commenterons en quelques articles, et nous commençons aujourd'hui par le mot qui a paru le plus dur aux fauteurs de la Révolution. Ce mot, c'est le *jamais* clairement formulé, et qui n'admet pas la moindre atténuation. Léon XIII, faisant allusion à la spoliation du Pape, au présent état des choses, a déclaré que "ni lui, ni aucun de ses successeurs ne pourront jamais l'accepter." A Pie IX a succédé Léon XIII, à Léon XIII succédera un Pie X ou un Léon XIV, nous ne savons rien là-dessus ; mais quel que soit le Pape qui viendra, quelque nom qu'il porte, il résistera toujours ; toujours il répètera la même protestation. Il ne cédera jamais.

La Gazette d'Italie s'en irrite et oppose au *giammai* du Pape le *jamais* prononcé en décembre 1867 par M. Rouher, ministre de Napoléon III. Mais la Gazette comprend d'elle-même l'immense différence qu'il y a entre un *giammai* du Pape et un *jamais* d'un empereur français. Les républiques succèdent en France aux empereurs ; mais à Rome, les Papes ne peuvent avoir pour successeurs que des Papes. Les *jamais* de Léon